

Délibération n° 2510-04

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre à 18 heures 30  
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes)  
étant assemblé en session publique ordinaire, au lieu habituel de ses  
séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur  
Gérard BRANDA - Maire de CANTARON

Conseillers en exercice : 13

Présents : 9+2 proc

Votants : 11

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian  
DI MARTINO – Philippe ALLEGRENI – Michel CORSINI – Chantal BARBIER  
– Patrice MARTIN – Fabienne GALLI

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Jean-Marc BLANIC  
Absentees : Karine FAGES – Béatrice ROZIER

Secrétaire : Patrice MARTIN

Objet : Demande de subvention

Courses de Cantaron

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante que la municipalité organise les Courses de Cantaron qui s'inscrivent dans le cadre du festin du 1<sup>er</sup> mai du village.

Elles se composent d'un trail de 17 km qui empruntent notamment un sentier départemental - le GR 51, d'une course nature de 11 km et de deux courses pour les enfants.

L'objectif de cette fête est de promouvoir le sport lors de la fête patronale.

Le montant total prévisionnel des dépenses s'élève à 3 750.00 € HT.

Aussi, il apparaît nécessaire de demander une aide financière auprès du partenaire financier suivant :

Le Département pourrait participer à hauteur de 33.33 %.....soit 1 250.00 €

Autofinancement à hauteur de 66.67 %.....soit 2 500.00 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- **ACCEPTE** le projet d'organisation des courses,
- **ACCEPTE** le plan de financement mentionné ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires afférentes à la bonne exécution de ce projet.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme

Le secrétaire,

Patrice MARTIN

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé électroniquement par : Gérard  
BRANDA

Date de signature : 17/10/2025

Qualité : Maire